



VILLE
D'OLONZAC en MINERVOIS
34210 HÉRAULT

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 mai 2022

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 034-213401896-20220519-2022024-DE

Délibération N° 2022-24

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de Madame Béatrice FALCOU Adjointe au Maire.

Etaient présents : B. FALCOU, G. NICKLES, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, S. SAMPIETRO, N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, J. MOLIERE, M. MAYNADIER, R. KERKHOF, N. ALBIGES, B. ORTIZ, A. REMY, N. PECH et A. MOLINA

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absent excusé :

*Pouvoir : JY DUFAUD a donné pouvoir à N. HEREDIA
L. LOUIS a donné pouvoir à B. ORTIZ*

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Objet : Subvention exceptionnelle « La semaine du Minervois »

Madame l'adjointe au Maire propose au Conseil municipal le versement de la subvention exceptionnelle suivante au titre de l'année 2022 :

- à l'association « la Semaine du Minervois » pour un montant de 1200 € qui sera versée en 3 échéances de 400€.

Après en avoir délibéré(6 abstentions 13 voix pour) , le conseil municipal

- APPROUVE la somme qui sera allouée à cette association.

A Olonzac,

Le 20 mai 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,
L'adjoint au Maire,



JY DUFAUD